

Monaco, le 27 mars 2015

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

DECLARATION D'ENGAGEMENT SUR LE VIH/SIDA

RAPPORT DE SITUATION NATIONAL 2014

SOMMAIRE

I	APERÇU DE LA SITUATION	page 2
	<i>a) Degré de participation des parties prenantes au processus de rédaction du rapport.....</i>	<i>page 2</i>
	<i>b) Situation actuelle de l'épidémie.....</i>	<i>page 2</i>
	<i>c) Riposte au plan politique et programmatique.....</i>	<i>page 2</i>
	<i>d) Récapitulatif des indicateurs à l'intention de l'UNGASS sous forme de tableau.....</i>	<i>page 2</i>
II	APERÇU DE L'ÉPIDÉMIE DE SIDA	page 4
III	RIPOSTE NATIONALE A L'ÉPIDÉMIE DE SIDA	page 4
	A- Prévention	page 4
	<i>1- L'information.....</i>	<i>page 4</i>
	<i>2- Politique de réduction des risques.....</i>	<i>page 5</i>
	B- Dépistage	page 5
	C- Soins-traitement et soutien	page 5
	D- Connaissance des changements intervenus dans les comportements	page 6
IV	MEILLEURES PRATIQUES	page 6
V	PRINCIPAUX OBSTACLES ET MESURES CORRECTIVES	page 6
VI	SOUTIEN DES PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT	page 6
VII	SUIVI ET EVALUATION	page 7

I - APERÇU DE LA SITUATION

a) Degré de participation des parties prenantes au processus de rédaction du rapport

La Principauté de Monaco mène une politique active dans le domaine du VIH/SIDA tant au niveau national qu'international.

Un véritable partenariat est établi entre les différentes instances concernées (Autorités gouvernementales, services médicaux, services sociaux, milieu associatif...).

b) Situation actuelle de l'épidémie

Au 31 décembre 2014, la population de la Principauté de Monaco a été estimée à 37.800 habitants.

Le nombre cumulé de cas de personnes infectées par le VIH depuis le début de l'épidémie s'élève à 84.

Modes de transmission :

- Transmission homosexuelle : 36 cas (43 %)
- Transmission hétérosexuelle : 17 cas (20 %)
- Drogues injectables : 27 cas (32 %)
- Transmission materno-fœtale : 1 cas
- Transfusion : 1 cas
- Autres (inconnu) : 2 cas

Sex/ratio : 24 femmes et 60 hommes (0,40)

Au 31 décembre 2014, la file active de personnes infectées par le VIH est de 42.

Evolution :

Du 31/12/2005 au 31/12/2013 : 0

En 2014 : 1 nouveau cas déclaré

c) Riposte au plan politique et programmatique

Poursuite du dispositif mis en place.

d) Récapitulatif des indicateurs à l'intention de l'UNGASS sous forme de tableaux

Nombre de cas cumulés depuis le début de l'épidémie, du 1/1/1985 au 31/12/2014 :

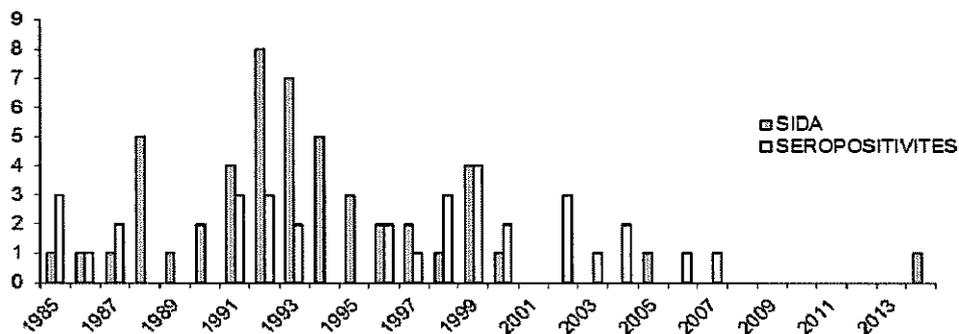
* Classification par groupe de transmission.

Nombre de cas	Hétérosexuels	Homosexuels	Toxicomanes	Materno-fœtale	Transfusion	Autre	Sex/ratio	
							Femmes	Hommes
84	17	36	27	1	1	2	24	60

*** Classification par année de diagnostic/de séroconversion.**

ANNEE	NOMBRE DE PERSONNES INFECTEES
1985	4
1986	2
1987	3
1988	4
1989	2
1990	2
1991	7
1992	10
1993	7
1994	4
1995	3
1996	4
1997	1
1998	1
1999	8
2000	3
2001	0
2002	3
2003	1
2004	0
2005	0
2006	1
2007	1
2008	0
2009	0
2010	0
2011	0
2012	0
2013	0
2014	1

EVOLUTION DES CAS DE SIDA ET SEROPOSITIVITE



La Principauté de Monaco enregistre une stabilisation de l'épidémie de l'infection à VIH depuis 2007.

Un seul cas de SIDA a été déclaré depuis 2007. Il s'agit d'un cas de SIDA dépisté en 2014 mais dont l'année de séroconversion semble être plus ancienne.

En 2006 et 2007, deux cas de séropositivité ont été déclarés.

II - APERÇU DE L'ÉPIDÉMIE DE SIDA

Depuis le début de l'épidémie de l'infection à VIH en 1985, la Principauté de Monaco a enregistré 84 cas cumulés répartis de la manière suivante :

- 50 cas de SIDA et 34 cas de séropositivité ;
- 24 femmes et 60 hommes

Le mode de transmission le plus fréquent est la transmission homosexuelle (43%). Vient ensuite la transmission par drogues injectables (32%) puis la transmission par voie hétérosexuelle (20%).

Le mode de transmission de la dernière contamination déclarée en 2014 est la voie homosexuelle. La dernière contamination par drogue injectable remonte à l'année 2002.

III - RIPOSTE NATIONALE A L'ÉPIDÉMIE DE SIDA

En Principauté de Monaco, la politique de lutte contre le VIH comporte trois volets : la prévention, le dépistage et l'accès aux soins.

A - Prévention

1- L'information :

Des actions sont menées auprès de la population générale résidant ou exerçant une activité professionnelle en Principauté de Monaco (40.000 salariés domiciliés en France ou en Italie) ainsi qu'à l'intention des différents groupes cibles en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs : milieu scolaire, associatif, professionnels de santé, services administratifs et organismes sociaux.

Des informations à l'intention du grand public sont régulièrement délivrées par les médias locaux. Une émission mensuelle de radio intitulée « JUNGLE FIGHT », est diffusée en direct sur les ondes de RADIO MONACO et bénéficie de la participation régulière de S.A.S la Princesse Stéphanie de Monaco.

Les jeunes constituant une cible privilégiée, une information est dispensée, chaque année, en milieu scolaire par des professionnels de santé ainsi que des intervenants du milieu associatif.

La Journée mondiale de lutte contre le Sida est l'occasion d'une communication ciblée.

Un partenariat fort est engagé entre le Gouvernement Princier et les groupements associatifs, plus particulièrement l'association « FIGHT AIDS MONACO » dont la présidence est assurée par S.A.S. la Princesse Stéphanie de Monaco.

2- La politique de réduction des risques :

L'accès aux préservatifs est facilité par l'installation de distributeurs, notamment à proximité des pharmacies ainsi que par la distribution ponctuelle à l'occasion de campagnes médiatiques.

Un programme de substitution est accessible aux usagers de drogues.

B- Dépistage

Le Centre Monégasque de Dépistage, anonyme et gratuit, fonctionne depuis 1^{er} décembre 1988. Il accueille toute personne qui souhaite bénéficier d'un conseil ou d'un test, qu'elle soit domiciliée à Monaco ou dans le pays voisin.

Une à deux fois par an, des campagnes de dépistage à l'aide de TROD (test rapide d'orientation diagnostique) anonyme et gratuit, sont menées depuis l'année 2012.

C- Soins - Traitement et soutien

Les patients sont pris en charge par les Services du Centre Hospitalier Princesse Grace (consultations et hospitalisation).

Cet établissement couvre les besoins des résidents monégasques (37.800) ainsi que ceux des villes françaises avoisinantes. Le bassin de recrutement est de 100.000 habitants.

S'agissant de la prise en charge des patients infectés par le VIH, la notoriété des équipes médicales entraîne le recrutement d'une large patientèle. La file active est d'environ 500 patients.

Toute personne séropositive au VIH bénéficie d'un accompagnement médico-psycho-social adapté.

Les traitements sont pris en charge pour l'ensemble des patients par les caisses d'assurance maladie ou l'aide sociale.

En ce qui concerne le soutien aux personnes séropositives, l'association « FIGHT AIDS MONACO » poursuit ses actions d'accompagnement de ces personnes au travers d'activités diverses, tant dans les locaux de l'association (théâtre, yoga, groupes de paroles,...) que dans le cadre de sorties thématiques (culturelles, sportives, week-ends récréatifs,...).

Il convient de souligner que, sous l'impulsion de S.A.S la Princesse Stéphanie de Monaco, cette association prend en charge nombre de personnes domiciliées en France.

En 2009, l'association « FIGHT AIDS MONACO » a posé la 1^{ère} pierre de la « Maison de Vie » située dans le sud de la France. Ce projet permet d'accueillir une trentaine de personnes dans un milieu convivial, agencé sur le modèle d'une maison familiale. Ces personnes peuvent ainsi, à l'occasion d'un séjour non médicalisé et de courte période, s'accorder un temps de pause, de reconstruction, de repos ou de loisirs.

D- Connaissance des changements intervenus dans les comportements

L'analyse des modes de contamination réalisée à partir de la file active des patients pris en charge au Centre Hospitalier Princesse Grace ou par l'association « FIGHT AIDS MONACO » tend à démontrer que les caractéristiques de l'épidémie de SIDA en Principauté de Monaco sont superposables à celles observées dans la région française voisine, à savoir un relâchement de la prévention dans les pratiques chez les homosexuels et les hétérosexuels.

IV - MEILLEURES PRATIQUES

La lutte contre le VIH fait l'objet d'une implication forte du Gouvernement Princier sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Souverain.

Les campagnes d'information sont facilitées par les différentes instances.

Les moyens alloués au Centre Monégasque de Dépistage et services de soins sont en adéquation avec leurs besoins.

V - PRINCIPAUX OBSTACLES ET MESURES CORRECTIVES

Sans objet

VI - SOUTIEN DES PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT

L'ensemble des partenaires, prioritairement le Gouvernements Princier et l'association « FIGHT AIDS MONACO » ainsi que des donateurs privés apportent leur concours aux actions de prévention et de soutien aux personnes séropositives, menées en Principauté de Monaco.

La Principauté de Monaco s'est engagée activement dans le cadre du Programme ONUSIDA dès que celui-ci est devenu effectif.

Cet engagement a été consacré par la nomination, en octobre 2006, de S.A.S la Princesse Stéphanie en qualité de Représentant spécial du programme de l'ONUSIDA et Ambassadrice de Bonne Volonté.

Par la suite, le Gouvernement Princier a signé le 28 février 2007 un accord-cadre de coopération avec l'ONUSIDA visant à renforcer l'aide directe apportée aux pays les plus fortement touchés par la pandémie, notamment grâce au Fonds d'accélération des projets du Programme.

La Principauté de Monaco axe certains de ses programmes d'actions au multilatéral en faveur de la lutte contre le Sida :

- signature le 22 mai 2008 d'un accord avec l'UNICEF concernant le renforcement de la prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant pour la période 2008-2010 ;
- participation financière au Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;
- participation dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement dont la lutte contre le VIH/SIDA fait partie intégrante ;
- participation dans le cadre de l'Agence intergouvernementale de la francophonie au Programme de Mobilité des Jeunes dans l'espace francophone, lequel réalise des action de terrain destinées à lutter contre les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA.

Enfin, la Principauté de Monaco, au travers de ses associations humanitaires dont l'Association Mondiale des Amis de l'Enfance, présidée par S.A.R la Princesse de Hanovre et la Croix-Rouge Monégasque, présidée par S.A.S le Prince Souverain, œuvre en faveur des pays touchés par la pandémie.

VII - SUIVI ET EVALUATION

Le suivi de l'épidémie de SIDA est réalisé d'un point de vue épidémiologique par le recueil exhaustif des déclarations de séroposivité chez les personnes résidant en Principauté de Monaco.

Le Centre Monégasque de Dépistage permet également de suivre l'évolution des nouvelles séropositivités.

